

**De :** Michel Bélanger [mailto:michelbelanger@mrcotedebeaupre.qc.ca]

**Envoyé :** 3 juillet 2012 13:24

**À :** Harvey, Marie-Josée (BAPE)

**Cc :** 'Jacques Pichette'

**Objet :** Questionnaire

Bonjour Madame Harvey,

Vous trouverez ci-joint le questionnaire demandé.

Bonne journée.

Michel Bélanger

Directeur Général

MRC de La Côte-de-Beaupré

Tél.:( 418) 824-3444

Télécopieur : (418) 824-3917



[www.mrcotedebeaupre.com/jepartagemavision](http://www.mrcotedebeaupre.com/jepartagemavision)

Québec, le 26 juin 2012

Monsieur Pierre-Alexandre Côté  
MRC La Côte-de-Beaupré  
3, rue de la Seigneurie  
Château-Richer (Québec) G0A 1N0

**Objet : Projet de parc éolien de la Seigneurie de Beaupré – 4  
dans la MRC de la Côte-de-Beaupré  
Questions complémentaires du 26 juin 2012 (DQ6 n<sup>os</sup> 1 à 9)**

---

Monsieur,

Dans le cadre de l'audience publique sur le projet ci-haut mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions suivantes :

**Question 1**

Lors de la première partie de l'audience publique, la porte-parole du promoteur a mentionné qu'une contribution volontaire de 800 000 \$ vous serait allouée sur une période de 20 ans (DT2, p. 9).

**Ce montant représente le profit net anticipé de SB5 qui est le projet communautaire (non encore réalisé) auquel prend part la MRC.**

1. Est-ce que ce montant sera perçu de façon annuelle, soit 40 000 \$ pendant 20 ans ?

**Sans objet**

2. Dans la négative, veuillez préciser de quelle façon cette somme de 800 000 \$ vous sera octroyée.

### Question 2

À quelles fins sera utilisé ce 800 000 \$ ?

### Question 3

Est-ce qu'une entente écrite est intervenue entre la MRC de La Côte-de-Beaupré et le promoteur quant à l'octroi de cette contribution volontaire ?

### **Sans objet**

Dans l'affirmative, veuillez en déposer copie à la commission.

1. Joindre également la résolution de la MRC autorisant la signature de cette entente.

Dans la négative, veuillez déposer toute documentation ayant trait à cette contribution volontaire.

### Question 4

Dans le compte rendu de la rencontre du 19 octobre 2010 du Comité de suivi des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré, il est mentionné qu'un court rapport des retombées économiques a été présenté.

**La MRC n'a pas préparé de rapport à cet effet. Cependant, Boralex en a produit un.**

Est-il possible de déposer une copie de ce rapport ?

### Question 5

Il ne semble pas y avoir spécifiquement un comité de suivi des retombées économiques locales. Quelles en sont les raisons ?

**Le dossier est pris en charge par le CLD de la Côte de Beaupré**

### Question 6

Y aurait-il lieu de procéder à la création d'un comité de suivi dédié exclusivement à la maximisation des retombées économiques locales ? Non

Dans l'affirmative, qui devrait faire partie d'un tel comité de maximisation ?

### **Question 7**

Quelles sont les actions qui ont été entreprises par la MRC afin de maximiser les retombées économiques locales?

### **La MRC a impliqué les partenaires dès 2006**

...3  
3

### **Question 8**

La MRC, via le CLD de La Côte-de-Beaupré, a-t-elle préparé un bilan des retombées économiques sur son territoire résultant de la construction des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3 respectivement pour les années 2010 et 2011 ?

### **La MRC prévoit plutôt un bilan à l'automne 2012. Cependant, Boralex en a produit un qui mentionne des retombées d'environ 9.5 million en date d'avril 2012**

Dans l'affirmative, veuillez déposer ces bilans.

Par ailleurs, si un bilan des retombées économiques locales a été préparé par le promoteur pour les années 2010 et 2011 et remis à la MRC, veuillez en déposer une copie.

### **Question 9**

Une compilation des retombées économiques locales pour 2012 est-elle en cours ? **Oui**

Dans l'affirmative, indiquer ce qu'il en est à la date de votre réponse cette question.

### **À l'automne 2012**

Une réponse rapide de votre part à ces questions serait appréciée, soit d'ici le **29 juin prochain**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission